allemand, anglais, lieu où le terme a été relevé [1]). Le Yémen ici considéré est le Nord-Yémen, à l'exception d'une petite poignée de mots du Sud.

J. Deboo ne prétend ni élaborer ni gloser le lexique qu'il a compilé. Le présent dictionnaire « doit être compris comme le premier pas » vers un véritable lexique des dialectes yéménites. Une telle entreprise devrait, selon nous, envisager les parlers du Nord et du Sud et ressembler peut-être plus au *Glossaire datînois* (1920-1942) de C. de Landberg, monumental ouvrage qui, à partir d'un dialecte méridional, embrassait toute la dialectologie de son époque.

Le classement des entrées est déroutant pour tout lecteur arabisant, et même non-arabisant : l'ordre des mots est celui de l'alphabet latin (mots en transcription), mais abstraction faite des signes diacritiques. Ainsi se succèdent : {*dawwāru, ḏāyaʿ, ḏayb, ḏayf, ḏayg, dāyima*} ou {*šaġal šaǧan, ṣaġar, sagaṭ, šaġaṭ*}, dans cet « ordre ». Les phonèmes *ʿayn* et *hamza* ne sont pas mieux traités : « lion » (*asad*) et « lionne » (*asadeh*) sont séparés par « rendre heureux » (*asʿad*) et « remuer » (*ʿaṣad*). Ce classement est aussi un obstacle à la comparaison dialectale, laquelle est la première préoccupation de bien des utilisateurs de cet ouvrage. Les variantes sont réparties au gré de l'ordre alphabétique, et sans aucun renvoi : par exemple les trois variantes de « nez » (*anf* p. 18, *inf* p. 124, *unf* p. 275). L'absence d'index limite aussi les possibilités d'exploitation de cet inventaire pour qui ne connaît pas la morphologie et la phonétique comparées des dialectes arabes.

Malgré ces inconvénients, il y a beaucoup à tirer de cet ouvrage, et les plus de dix mille entrées ici rassemblées représentent bien l'immense richesse dialectologique du Yémen, et ce d'autant plus que ce corpus lexical ne provient que de la moitié du pays, et n'est le produit que d'un petit nombre d'enquêtes. Le soin avec lequel a été réalisé l'ouvrage et la qualité de sa présentation en font un compagnon utile et agréable pour le lexicographe et le dialectologue.

Marie-Claude SIMEONE-SENELLE et Antoine LONNET
(C.N.R.S., Paris)

Clive HOLES, *Gulf Arabic* (Croom Helm Descriptive Grammars Series. Series Editors : Bernard Comrie, Norval Smith). London and New York, Routledge, 1990. 13,8 × 22,1 cm, XVI + 302 p.

L'intention de l'auteur est de fournir « un instantané d'une langue ni codifiée ni écrite subissant une évolution rapide [2], la koiné utilisée par les locuteurs lettrés de la région du Golfe (de Baṣra aux Émirats et, marginalement, Oman) dans leurs conversations « informelles ». Cette langue est l'outil de communication inter-dialectale qui est né des contacts immémoriaux qui se produisent dans cette aire, contacts désormais doublés par la pression de l'arabe standard moderne (scolarisation, media). Aucune métropole n'impose ici son parler comme référence.

1. Mais hélas pas la référence de l'ouvrage consulté.

2. Ce que *Eastern Arabian Dialects Studies* de T.M. Johnstone (1967) donne comme central, apparaît désormais marginal et sous-évolué.

BCAI 8 (1992) Cl. Holes: Gulf Arabic, recensé par A. Lonnet et M.-Cl. Simeone-Senelle
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

L'ouvrage proprement dit, précédé d'un important avertissement des éditeurs de cette collection très particulière, s'ouvre sur une liste des têtes de chapitre (p. IX), une introduction de l'auteur (p. XI-XIII), une liste des abréviations et une présentation de la « transcription » (dont l'équivalence avec l'API est donnée en p. 260), du système de gloses et de la numérotation des paragraphes. Le livre s'organise en quatre parties : syntaxe (p. 1-114), morphologie (p. 115-259), phonologie (p. 260-283), lexique (p. 284-293), puis comporte une sélection bibliographique (p. 294-295) et un index des termes grammaticaux (p. 296-302). La transcription est du type de celles qu'on obtient à partir d'un clavier de machine à écrire ordinaire [1] ([9] pour le *ʿayn,* etc.); la dactylographie est très soignée [2].

Le corpus analysé a été constitué pendant près de vingt ans d'enquête dans les pays du Golfe et particulièrement à Bahrein; il en a été extrait plus d'un millier d'exemples numérotés, qui ont cette qualité d'être en général des énoncés complets.

Nous devons avertir les arabisants du caractère particulier de cette *grammaire descriptive.* La collection impose à l'auteur un « cahier des charges » draconien, dont l'objectif est de faciliter la comparaison entre les grammaires de toutes les langues à l'intention des spécialistes de typologie des langues et d'universaux linguistiques. Rappelons que C. Holes a par ailleurs déjà publié une grammaire pédagogique d'un type plus classique : *Colloquial Arabic of the Gulf and Saudi Arabia,* Londres, 1984.

Les reproches de principe que nous serions tentés de faire ne s'adressent pas à l'auteur mais concernent les présupposés théoriques et méthodologiques qui sous-tendent ce type de description. Il y a quelque chose de naïf et de bureaucratique à la fois dans un programme qui demande aux auteurs de remplir un questionnaire très élaboré [3], totalement indépendant de la langue étudiée. De même pour la dichotomie, posée en principe par la déclaration des éditeurs (p. IV), entre linguistique théorique et linguistique descriptive, celle-ci étant ancillaire par rapport à celle-là.

Il faut cependant reconnaître les mérites d'une telle procédure de présentation de la grammaire : elle oblige à examiner les données dans un cadre qui n'est pas celui de la routine arabisante, ce qui permet de mettre en valeur des faits en général négligés ou inaperçus. Citons seulement la place accordée aux marques énonciatives et pragmatiques, à l'intonation, autant de questions examinées en général dans des articles mais absentes des grammaires. Il y a un autre avantage, plus inattendu, dans le cadre obligatoire de cette grammaire et dans les solutions adoptées par Holes pour s'y conformer : la mise en évidence du caractère artificiel de la division entre morphologie et syntaxe dans le questionnaire peut conduire à réexaminer cette question sur le plan théorique. Pour ne donner qu'un exemple, l'auteur a été amené à traiter de syntaxe dans les chapitres de morphologie; ainsi, p. 118, sous la rubrique « Morphologie : flexion : flexion des noms : indicateurs de fonctions sémantiques et syntaxiques : sujet du verbe intransitif », où il n'y a rien à dire puisqu'il n'y a pas de flexion nominale qui marque ces fonctions, on trouve la question abordée du seul point de vue possible, celui de la syntaxe.

1. Mais la lecture des digraphes n'est accessible qu'aux arabisants (*idhin* « oreille » peut être lu [**idhin*] ou [*iḏin*).

2. Il y a fort peu d'erreurs. Signalons : p. 140, n° 743, au lieu de *il-hoosh* lire *il-Hoosh;* p. 214, l. 27, au lieu de *musaayara* lire *mu 9 aayada;* p. 249, l. 12, au lieu de *isti 9 laamaat* lire *isti 9 maalaat.*

3. Paru dans *Lingua* 42, 1977.

BCAI 8 (1992) Cl. Holes: Gulf Arabic, recensé par A. Lonnet et M.-Cl. Simeone-Senelle
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

Mais en faisant éclater vers plusieurs rubriques préconçues une question centrale dans la grammaire d'une langue, la méthode engendre trois inconvénients : des répétitions inévitables, l'absence de vision synthétique et la disparition de certains aspects de la question; c'est ainsi, que pour la détermination de l'épithète complexe, on ne sait pas comment est traduit « j'ai vu le charmant (*xafiif id-damm,* p. 46) jeune homme... » ou « j'ai vu la jeune fille au regard séduisant (*bint 9 uyuun fattaana,* p. 259) qui portait le chemisier de couleur rouge (*qamiis aHmar il-loon,* p. 259) ... »

S'agissant ici d'une koiné, l'auteur décrit le niveau de langue le moins marqué et fait souvent abstraction des différences dialectales quand il en subsiste : ainsi, en phonologie, pour les voyelles de disjonction et la variation dialectale phonématique dont on sait qu'il est un observateur et un analyste très attentif. Le lecteur intéressé se référera à son *Language Variation and Change in a Modernising State : the case of Bahrain,* Londres, 1987 [1]. De même pour la sociolinguistique : elle n'est pas prise en compte dans le questionnaire, et n'a donc pas de place réservée dans l'ouvrage, mais l'auteur donne suffisamment de renseignements sur des sous-dialectes marqués sociologiquement et sur l'attitude de certains locuteurs vis-à-vis de ces parlers pour que le lecteur arrive, dans certains cas, à se faire une idée assez claire de la situation.

Malgré la fonction strictement utilitaire d'un tel ouvrage, C. Holes a su accorder une place à la vie traditionnelle, celle d'avant l'économie pétrolière (« pre-oil »); il laisse entendre qu'au-delà de l'aperçu très rapide qu'il donne, il détient la matière d'un important recueil lexicographique concernant la récolte des perles, les diverses pêches, la charpenterie navale, l'élevage du chameau, les techniques agricoles (palmier, etc...), la fauconnerie, le tissage, la poterie. Est-ce un nouvel ouvrage, complémentaire à ses très intéressantes études sur la région du Golfe, que C. Holes nous laisse entrevoir?

Antoine LONNET et Marie-Claude SIMEONE-SENELLE
(C.N.R.S., Paris)

ʿAlī al-QĀSIMI, *Muqaddima fī ʿilm al-muṣṭalaḥ.* 1re éd. Bagdad, al-Mawsūʿāt al-Ṣaġīra, 1985; 2e éd., Le Caire, Maktabat al-Nahḍat al-Miṣriyya, 1987. 11,5 × 16,5 cm, 265 p.

L'*Introduction à la terminologie* de M. ʿAlī al-Qāsimī est non pas un essai original mais un *compendium,* fort bien fait.

Le premier chapitre traite, en général, de la théorie de la création terminologique, de ses critères et de ses sources. Une annexe à ce premier chapitre énumère les différentes banques de données existantes.

Le deuxième chapitre traite de la terminologie arabe, de son « retard », des difficultés de son élaboration qui tiendraient aux diglossies du monde arabe, à la multiplicité des instances créatrices de termes.

1. Cf. *Bulletin critique* n° 7 (1990), p. 1.

BCAI 8 (1992) Cl. Holes: Gulf Arabic, recensé par A. Lonnet et M.-Cl. Simeone-Senelle
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net